

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance ordinaire du 16 janvier 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, tenue le mardi 16 janvier 2018 à 19 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Judith Leblond
Marie-Pierre Lamontagne

Messieurs les conseillers : Guyda Deblois
Patrick Lachance
Sébastien Ouellet
Yannick Dion

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Camil Turmel.

Est également présent :

Le directeur général/secrétaire-trésorier Laurent Rheault, M.A.P., OMA.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux des séances du 5 et 19 décembre 2017.
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
 - 4.1 Autorisation des versements prévus "Abonnements, cotisations et contrats annuels - Exercice financier 2018".
 - 4.2 Autorisation des versements prévus "Contributions diverses - Exercice financier 2018".
 - 4.3 Autorisation de paiements des charges incompressibles - Année 2018.
 - 4.4 Nominations des représentants (3) de la Municipalité de Lac-Etchemin au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin (OMH) pour un mandat d'une durée de trois (3) ans (janvier 2018 à janvier 2021).
 - 4.5 Adhésion à la Solution UMQ (achat regroupé) en matière d'assurance collective pour les employés municipaux.
 - 4.6 Autorisation - Emprunt d'un montant maximal de 525 000 \$ au fonds de roulement de la municipalité pour payer ses dépenses courantes en attendant la perception des revenus - Année 2018.
 - 4.7 Avis de motion - Règlement portant sur la publication des avis publics de la Municipalité de Lac-Etchemin.
 - 4.8 Dépôt du projet de règlement numéro 174-2018 portant sur la publication des avis publics de la Municipalité de Lac-Etchemin.
 - 4.9 Avis de motion - Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin.
 - 4.10 Dépôt du projet de règlement numéro 175-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin.

5. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :

- 5.1 Acceptation des prévisions budgétaires pour l'année 2018 de l'Office municipal d'habitation de Lac-Échemin.
- 5.2 Demande de subvention auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du "Programme d'amélioration du réseau routier municipal - Année 2018".
- 5.3 Confirmation et acceptation de l'organigramme et du personnel affecté au service de la sécurité incendie de la Municipalité de Lac-Échemin- Année 2018.
- 5.4 Autorisation - Processus d'appel d'offres public pour service d'assistance à l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées - 2018.
- 5.5 Demande d'ajout de deux (2) luminaires dans le secteur de la route du Sanctuaire (entre les numéros de porte 640 et 668).
- 5.6 Autorisation d'un emprunt au montant de 80 523,55 \$ à même le fonds de roulement pour la pose de bordures de béton et de pavage de la rue Lafontaine.
- 5.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente mutuelle régissant les modalités d'entraide entre les municipalités de la MRC les Etchemins lors d'interventions majeures des services municipaux de sécurité incendie.
- 5.8 Demande d'ajout d'un luminaire dans le secteur de la route du Sanctuaire près du terrain de camping (numéro de porte 514).

6. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :

- 6.1 Confirmation de mandats et nominations - Membres du Comité consultatif d'urbanisme.

7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- 7.1 Autorisation d'approprier, à même l'excédent non affecté de la municipalité de l'année 2017, une somme de 2 013 \$ devant servir d'excédent accumulé affecté loisirs (amélioration des équipements).
- 7.2 Autorisation pour la présentation d'une demande de subvention au programme "Emplois d'été Canada 2018".
- 7.3 Adhésion à un plan triennal de partenariat financier au montant annuel de 3 500 \$ avec le Moulin La Lorraine.
- 7.4 Projet présenté par la Municipalité de Lac-Échemin dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8. DOSSIER(S) - AUTRE(S) :

8.1

- 9. Approbation du rapport des impayés et des déboursés directs de la Municipalité de Lac-Échemin.

10. Lecture de la correspondance.

11. Affaires nouvelles :

11.1 Souscriptions diverses :

- a) Demande de commandite - Activité de financement pour les Chevaliers de Colomb le 3 février 2018.

11.2

12. Période d'intervention des membres du conseil.

13. Période de questions des citoyens.

14. Levée de la séance.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30, M. le maire Camil Turmel ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et prononce le mot d'ouverture de la séance du conseil.

«Dans un contexte de respect et de transparence nous allons assurer la saine gestion de la Municipalité de Lac-Etchemin et ce notamment à travers la présente séance».

Le maire profite de cette première séance de l'année 2018 pour offrir ses meilleurs vœux pour la prochaine année.

001-01-2018

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que tous les membres du conseil, formant quorum à la présente séance, ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE LAMONTAGNE ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit accepté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

3. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 5 ET DU 19 DÉCEMBRE 2017**

Considérant que copies des procès-verbaux des séances du 5 et du 19 décembre 2017 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le directeur général/secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

002-01-2018-1

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

002-01-2018-2

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2017 concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2018 et l'imposition des différentes taxes et compensations à être imposées par la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice financier 2018 ainsi que du programme triennal d'immobilisations, années 2018-2019-2020, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**

003-01-2018

AUTORISATION DES VERSEMENTS PRÉVUS "ABONNEMENTS,

4.1

COTISATIONS ET CONTRATS ANNUELS - EXERCICE FINANCIER 2018"

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier relativement aux versements prévus pour l'année 2018 concernant les "abonnements, cotisations et contrats annuels";

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier et annexé à la présente pour en faire partie intégrante relativement aux versements prévus pour l'année 2018 concernant les "abonnements, cotisations et contrats annuels".

Adoptée à l'unanimité.

004-01-2018
4.2

AUTORISATION DES VERSEMENTS PRÉVUS "CONTRIBUTIONS DIVERSES - EXERCICE FINANCIER 2018"

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier relativement aux versements prévus pour l'année 2018 concernant les "contributions diverses";

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier et annexé à la présente pour en faire partie intégrante relativement aux versements prévus pour l'année 2018 concernant les "contributions diverses".

Adoptée à l'unanimité.

005-01-2018
4.3

AUTORISATION DE PAIEMENTS DES CHARGES INCOMPRESSIBLES - ANNÉE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à l'ensemble des paiements incompressibles de l'année 2018, le tout en référence au document intitulé "charges incompressibles - budget 2018" préparé par le directeur général/secrétaire-trésorier et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.

006-01-2018
4.4

NOMINATIONS DES REPRÉSENTANTS (3) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAC-ETCHEMIN (OMH) POUR UN MANDAT D'UNE DURÉE DE TROIS (3) ANS (JANVIER 2018 À JANVIER 2021)

Considérant que, conformément à l'article 20 du décret 1132-2001, la Municipalité de Lac-Etchemin est tenue de nommer trois (3) membres administrateurs au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal confirme la nomination des personnes suivantes au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin (OMH) pour un mandat d'une durée de trois (3) ans (janvier 2018 à janvier 2021) soit M. Patrick Lachance, Mme Judith Leblond et M. Hervé Gagnon.

Adoptée à l'unanimité.

007-01-2018
4.5

ADHÉSION À LA SOLUTION UMQ (ACHAT REGROUPÉ) EN MATIÈRE D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX - 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la Solution UMQ, la Municipalité de Lac-Etchemin et son conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés pour la période 2019-2023;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que la rémunération prévue au contrat - Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la Municipalité de Lac-Etchemin souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récite au long;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ sera d'une durée maximale de cinq (5) ans;

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la municipalité joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

QUE La Municipalité de Lac-Etchemin s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

Adoptée à l'unanimité.

008-01-2018
4.6

**AUTORISATION - EMPRUNT D'UN MONTANT MAXIMAL DE 525 000 \$
AU FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ POUR PAYER SES
DÉPENSES COURANTES EN ATTENDANT LA PERCEPTION DES
REVENUS - ANNÉE 2018**

Considérant que la municipalité prévoit un manque de liquidité à certaines périodes de l'année en attendant les échéances de paiement de taxes;

Considérant que, compte tenu des intérêts, il y aurait avantage pour la municipalité à emprunter temporairement un montant disponible dans son fonds de roulement;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE
LAMONTAGNE ET RÉSOLU :**

QUE le Conseil municipal autorise l'emprunt d'un montant maximal de 525 000 \$ au fonds de roulement de la municipalité pour payer les dépenses courantes en attendant la perception des taxes.

Adoptée à l'unanimité.

4.7

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT PORTANT SUR LA PUBLICATION
DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Guyda Deblois, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors de la présente séance de ce conseil, le dépôt d'un projet de règlement portant sur la publication des avis publics de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Guyda Deblois, conseiller

009-01-2018
4.8

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 174-2018 PORTANT SUR
LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-
ETCHEMIN**

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 174-2018 en date du 12 janvier 2018;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 174-2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND
ET RÉSOLU :**

QUE le dépôt du projet de règlement numéro 174-2018 portant sur la publication des avis publics de la Municipalité de Lac-Etchemin soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4.9

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ
DE LAC-ETCHEMIN**

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Yannick Dion, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera

soumis lors de la présente séance de ce conseil, le dépôt d'un projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Yannick Dion, conseiller

010-01-2018
4.10

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 175-2018
CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 175-2018 en date du 12 janvier 2018;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 175-2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET
ET RÉSOLU :**

QUE le dépôt du projet de règlement numéro 175-2018 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5.

DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :

011-01-2018
5.1

**ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018
DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAC-ETCHEMIN**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET
RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin pour l'exercice financier 2018, prévisions budgétaires pouvant sommairement se lire comme suit:

Revenus :	146 140 \$
Dépenses :	233 091 \$
Déficit :	86 951 \$

Participation municipale au déficit (10%) :	8 695 \$
---	----------

Le tout en référence au document déposé par le directeur général aux membres du Conseil municipal, lequel document est annexé à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

012-01-2018
5.2

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DANS LE CADRE DU
"PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL - ANNÉE 2018"**

Considérant que la municipalité fera exécuter des travaux de voirie au cours de la saison estivale;

Considérant que ces travaux nécessiteront un investissement assez important;

Considérant que les fonds disponibles à cet égard risquent de ne pas être suffisants;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE la municipalité demande à la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, dans le cadre de son budget discrétionnaire, une aide financière afin d'aider à la réalisation des travaux d'asphaltage sur l'ensemble du territoire de la municipalité;

QUE la municipalité fasse parvenir une liste sommaire des travaux d'entretien du réseau routier de la municipalité pour l'année 2018 ainsi que leurs coûts;

QUE ladite liste soit annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.

013-01-2018
5.3

CONFIRMATION ET ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME ET DU PERSONNEL AFFECTÉ AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN - ANNÉE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal confirme et accepte, par la présente résolution, l'organigramme, lequel est annexé à la présente pour en faire partie intégrante, soumis par le directeur du service de la Sécurité incendie, M. Sylvain Poulin;

QUE l'ensemble des membres du personnel affectés au service et inscrits à l'organigramme soient confirmés dans leurs fonctions respectives. Le présent organigramme remplace la ou les versions antérieures.

Adoptée à l'unanimité.

014-01-2018
5.4

AUTORISATION - PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR SERVICE D'ASSISTANCE À L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES - 2018

Considérant que la municipalité désire obtenir des soumissions pour le service d'assistance à l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées pour la période du 16 février 2018 au 19 février 2019;

Considérant que la municipalité a procédé à l'adoption d'une politique de gestion contractuelle le 7 décembre 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin procède au lancement du processus d'appels public pour le service d'assistance à l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées pour la période du 16 février 2018 au 19 février 2019 conformément à l'article 1 de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Adoptée à l'unanimité.

015-01-2018
5.5

DEMANDE D'AJOUT DE DEUX (2) LUMINAIRES DANS LE SECTEUR DE LA ROUTE DU SANCTUAIRE (ENTRE LES NUMÉROS DE PORTE 640 ET 668)

Considérant la demande pour l'ajout de deux (2) luminaires déposée par Mme Johanne Cloutier de la route du Sanctuaire;

Considérant qu'après vérification, il a été confirmé qu'effectivement l'éclairage laisse à désirer dans ce secteur de la route du Sanctuaire;

Considérant que la demande répond de façon conforme aux critères de la "Politique relative à l'établissement de normes minimales pour l'éclairage de rues et de lieux publics" puisque le ratio de concentration d'unités résidentielles par rapport à la distance d'installation des luminaires est égal ou supérieur à 0,017 unité/mètre dans ce secteur, selon le rapport du directeur des services techniques;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE la municipalité autorise l'ajout de deux (2) luminaires dans le secteur concerné de la route du Sanctuaire réparti entre les numéros de porte 640 et 668 à des distances d'environ 330 mètres l'une de l'autre, selon le rapport du directeur des services techniques;

QUE la municipalité autorise le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement à faire une demande de branchement au réseau d'Hydro-Québec et à voir à l'installation dont le coût sera défrayé à même le budget 2018.

Adoptée à l'unanimité.

016-01-2018
5.6

AUTORISATION D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 80 523,55 \$ À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT POUR LA POSE DE BORDURES DE BÉTON ET DE PAVAGE DE LA RUE LAFONTAINE

Considérant que la municipalité avait prévu la pose de bordures de béton et de pavage de la rue Lafontaine lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2017;

Considérant que le coût des travaux s'élève au montant total net de 80 523,55 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE la municipalité emprunte un montant net de 80 523,55 \$ à son fonds de roulement pour le financement de la pose de bordures de béton et de pavage de la rue Lafontaine sur une période de dix (10) ans;

QUE ledit montant emprunté au fonds de roulement de la municipalité soit remboursé le 1^{er} mai de chaque année à compter de 2018 jusqu'à 2026 inclusivement à raison de 8 052,36 \$ par année et 8 052,31 \$ en 2027.

Adoptée à l'unanimité.

017-01-2018
5.7

AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE MUTUELLE RÉGISSANT LES MODALITÉS D'ENTRAIDE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES ETCEMINS LORS D'INTERVENTIONS MAJEURES DES SERVICES MUNICIPAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE (PÉRIODE DE 5 ANS - 2018 À 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte le projet de protocole d'entente soumis en novembre 2017 par la MRC des Etchemins régissant les modalités d'entraide mutuelle entre les municipalités de la MRC des Etchemins lors d'interventions majeures des services de sécurité incendie;

QUE le maire, M. Camil Turmel et le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, soient et sont autorisés à signer ledit protocole, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Adoptée à l'unanimité.

018-01-2018
5.8

DEMANDE D'AJOUT D'UN LUMINAIRE DANS LE SECTEUR DE LA ROUTE DU SANCTUAIRE PRÈS DU TERRAIN DE CAMPING (NUMÉRO DE PORTE 514)

Considérant que la Municipalité de Lac-Etchemin désire améliorer l'éclairage dans un lieu de plus en plus achalandé près du parc du sentier et du terrain de camping;

Considérant que la Politique relative à l'établissement de normes minimales pour l'éclairage de rues et de lieux publics mentionne que les secteurs achalandés par les piétons peuvent recevoir un luminaire par poteau d'alimentation de services publics;

Considérant que la sécurité des citoyens rejoint directement le plan d'action de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Lac-Etchemin;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE LAMONTAGNE ET RÉSOLU :

QUE la municipalité autorise l'ajout d'un luminaire sur un poteau du réseau d'Hydro-Québec et identifié - XM3ZHS RR 302 - P1;

QUE la municipalité autorise le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement à faire une demande de branchement au réseau d'Hydro-Québec et voir à l'installation dont le coût sera défrayé à même le budget 2018.

Adoptée à l'unanimité.

6.

DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :

019-01-2018
6.1

CONFIRMATION DE MANDATS ET NOMINATIONS - MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal confirme la nomination des personnes suivantes au sein du Comité consultatif d'urbanisme ainsi que la durée de leur mandat :

Représentants de la population :

- Messieurs Benoît Drouin et Sylvain Lafontaine (février 2017 à janvier 2019);
- M. Gilles Neault et Mmes Catherine Poulin et Nancy Auclair (février 2018 à janvier 2020).

Représentants du Conseil municipal :

- Mme Judith Leblond (présidente) et M. Yannick Dion.

La présente résolution abroge et remplace la résolution numéro 016-01-2017.

Adoptée à l'unanimité.

7. **DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

020-01-2018
7.1

AUTORISATION D'APPROPRIER, À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANNÉE 2017, UNE SOMME DE 2 013 \$ DEVANT SERVIR D'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ LOISIRS (AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS)

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE soit appropriée, à même l'excédent non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, une somme de 2 013 \$, ladite somme devant être versée à l'excédent accumulé affecté loisirs (amélioration d'équipements) et représentant les revenus d'amélioration de l'année 2017 prévus et déposés au fonds général;

Aréna	833 \$
Centre des arts et de la culture	975 \$
Balle-molle	144 \$
Camp musical et culturel	61 \$
	<hr/>
	2 013 \$

Adoptée à l'unanimité.

021-01-2018
7.2

AUTORISATION POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME "EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2018"

Considérant que le service des loisirs, culture et vie communautaire offrira son camp de jour pour la saison estivale 2018;

Considérant que le nombre élevé de participants et le site demandent une coordination particulière pour la sécurité des enfants compte tenu de la proximité du lac;

Considérant que nous souhaitons renouveler notre offre de loisirs pour notre clientèle;

Considérant que le gouvernement du Canada, afin de favoriser l'emploi d'étudiants pendant la période estivale, a reconduit le programme "Emplois d'été pour l'année 2018";

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QU'une demande de subvention soit présentée par la Municipalité de Lac-Etchemin dans le cadre du programme fédéral "Emplois d'été 2018" afin de permettre l'engagement d'un responsable pour le camp de jour et un moniteur pour les ateliers spéciaux;

QUE M. Jude Émond, directeur des loisirs, culture et vie communautaire soit autorisé à signer tous les documents à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

022-01-2018
7.3

ADHÉSION À UN PLAN TRIENNAL DE PARTENARIAT FINANCIER AU MONTANT ANNUEL DE 3 500 \$ AVEC LE MOULIN LA LORRAINE

Considérant la demande d'appui financier adressée à la Municipalité de Lac-Etchemin par Le Moulin La Lorraine;

Considérant que le rayonnement et la notoriété du Moulin La Lorraine en matière de culture et des arts depuis son ouverture en 2007, placent Lac-Etchemin de façon avantageuse sur la scène culturelle régionale et même provinciale et que cela constitue une belle fierté pour notre milieu;

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin consent au versement d'une aide financière au Moulin la Lorraine selon la formule d'une participation à un plan de partenariat d'une durée de 3 années (2018-2019-2020) au montant annuel de 3 500 \$.

Adoptée à l'unanimité.

023-01-2018
7.4

PROJET PRÉSENTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - PHASE IV - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE LAMONTAGNE ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin présente le projet "Mise à niveau des infrastructures sportives de la 1^{re} Avenue" au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Lac-Etchemin à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier;

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin désigne M. Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

8. DOSSIER(S) - AUTRE(S) :

8.1 Aucun point pour cet item.

024-01-2018
9.

APPROBATION DU RAPPORT DES IMPAYÉS ET DES DÉBOURSÉS DIRECTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte le rapport des impayés et déboursés directs pour décembre 2017 pour la somme de 1 281 703,21 \$, le tout tel que détaillé comme suit : achats impayés : 879 699,74 \$ et déboursés directs :

402 003,47 \$ et identifié "Rapport des impayés et déboursés directs" et autorise le secrétaire-trésorier à les payer.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour le rapport des impayés et des déboursés directs ci-haut décrits.

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité.

10. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

5 décembre 2017

Lettre de félicitations adressée à M. le maire Camil Turmel, de la part de M. Philippe Couillard, Premier ministre du Québec. Il affirme que ce mandat vous est confié dans un moment marquant pour le monde municipal car le gouvernement est à redéfinir les relations avec les municipalités. Il profite de l'occasion pour saluer l'engagement car il contribue, jour après jour, au développement économique et social des municipalités et à la richesse de nos régions.

11. AFFAIRE (S) NOUVELLE (S) :

SOUSCRIPTION (S) DIVERSE (S) :

025-01-2018
11.1-a)

DEMANDE DE COMMANDITE - ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LES CHEVALIERS DE COLOMB LE 3 FÉVRIER 2018

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin verse un montant de 275 \$ à titre de commandite pour l'activité de financement (soirée visionnement d'un film de chasse) organisée par les Chevaliers de Colomb le 3 février 2018.

Adoptée à l'unanimité.

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Chacun des membres du Conseil municipal est invité par le maire, à faire part, s'il y a lieu, d'un bref résumé de leurs principales activités de représentation, des rencontres et dossiers traités au cours du dernier mois et ajouter ses commentaires sur certains sujets, selon sa convenance.

Pour terminer ce point, à son tour M. Camil Turmel, maire, commente en ce sens pour le bénéfice des gens présents dans la salle.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyennes et citoyens présents dans la salle sont invités par le maire à poser leurs questions concernant les affaires municipales en demandant préalablement la parole.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, Mme la conseillère Judith Leblond propose que la présente séance soit levée.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECÉTAIRE-TRÉSORIER